

République Islamique de Mauritanie
Ministère de l'Hydraulique et de
l'Assainissement
Direction de l'Hydraulique

Avis d'Appel d'Offres

No : 03/2HAT/DH

Date : 15 juillet 2024

Référence : Projet d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les deux Hodhs, l'Adrar et le Tagant

AON No : 03/2HAT /DH

- la République Islamique de Mauritanie a obtenu un financement de la l'Agence Française de Développement (l'AFD) pour financer le coût de Projet d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les deux Hodhs, l'Adrar et le Tagant (2HAT) dont la mise en œuvre a été confiée au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de marchés.
- La Direction de l'Hydraulique du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement sollicite des Offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de "Réhabilitation de 26 réseaux d'AEP dans les deux Hodhs" ("**les Travaux**") dans le cadre d'**actions rapides** dudit projet. L'appel d'offres est reparti en trois lots distincts dont le délai d'exécution est de **Six (06) mois** pour le lot 1 et **huit mois (8)** pour chacun de deux lots 2 et 3 :
 - Lot 1 : Réhabilitation de neuf (09) AEP dans les 2 Hodhs
 - Lot 2 : Réhabilitation de dix (10) AEP dans la wilaya du Hodh El Gharbi
 - Lot 3 : Réhabilitation de sept (07) AEP dans la wilaya du Hodh El Chargui

Comme décrit dans les Documents d'Appel d'Offres, les travaux à exécuter se résument comme suit :

Lots	Wilaya	Nbr AEP	Château d'eau					Total château d'eau (CE)	Total PEHD	Nbr système de pompag e	Nbr groupe
			CE 20 m ³ sur 12m	CE 30 m ³ sur 12m	CE 40 m ³ sur 12m	CE 60 m ³ sur 12m	CE 100 m ³ sur 12m				
Lot 1	2 Hodhs	9	1	2		1		4	24 000	11	2
Lot 2	Hodh El Gharbi	10		2	1	4		7	51 100	9	5
Lot 3	Hodh El Chargui	7	1			3	2	6	24 100	5	2
Total général		26	2	4	1	8	2	17	99 200	25	9

Un Soumissionnaire peut proposer une offre pour un ou plusieurs Lot(s) tels que définis dans les Documents d'Appel d'Offres. Cependant, il ne peut être attributaire que d'un seul lot.

- Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de l'Hydraulique et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, du lundi au jeudi de 10H00 à 15H00 et le vendredi de 09H à 12H, à l'adresse suivante : Rue Mohamed Lemine Sakho, Nouakchott, BP4913; courriel : mabdesselam@hydraulique.gov.mr
- Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, contre un paiement non remboursable, au Trésor Public exclusivement, de cinq mille (5 000) ouguiyas - MRU.
- Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées, au plus tard le

13/08/2024 à 10H, à l'adresse suivante :

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et
l'Assainissement ("CPMP/MHA"); Lot 455, Ilot C Tevragh Zeina, Nouakchott
Mauritanie ;e-mail : cpmpmha@gmail.com**

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse mentionnée ci-dessus le même jour à **12H**

7. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre, pour un montant de :

- Lot 1 : Trois cent cinquante mille (350 000) MRU.
- Lot 2 : Quatre cent cinquante mille (450 000) MRU.
- Lot 3 : Trois cent mille (300 000) MRU.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours**, à compter de la date limitée de dépôt des offres.

La Garantie de l'offre devra demeurer valide pour une période excédant de **trente (30) jours** la durée initiale de validité de l'Offre.

8. Les exigences en matière de qualifications tels que définis dans les Documents d'Appel d'Offres sont :

a) Techniques :

- Moyens** : la capacité de mobiliser deux équipes (personnel et matériel) travaillent en parallèle pour le lot 1 et trois équipes travaillent en parallèle pour les lots 2 et 3 ;
- Mode d'organisation** : Organisation des travaux sur site, méthode de travail et Calendrier d'exécution
- Expérience spécifique** : Avoir réalisé au cours des cinq dernières années (2019 à 2023), à titre d'Entrepreneur principal, de membre d'un groupement, d'ensemblier, ou de sous-traitant, au moins deux (02) marchés de réseaux d'alimentation en eau potable (châteaux d'eau en béton armé, fourniture et pose tuyaux PEHD et systèmes de pompage hybride), d'un montant minimum de 20 millions MRU chacun ;

b) Financières

- Capacité de financement** : une capacité d'autofinancement délivrée par une banque agréée en Mauritanie d'un montant de :
 - Lot 1 : Six millions huit cent mille (6 800 000) MRU.
 - Lot 2 : Huit millions sept cent mille (8 700 000) MRU.
 - Lot 3 : Cinq millions sept cent mille (5 700 000) MRU.
- Chiffre d'affaires** : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen, sur les trois dernières années (2023 à 2021) d'au moins :
 - Lot 1 : Trente-trois millions cinq cent mille (33 500 000) MRU.
 - Lot 2 : Quarante-trois millions cinq cent mille (43 500 000) MRU.
 - Lot 3 : Vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) MRU.

9. En complément des clauses mentionnées dans les IC – Section 1 – Article 4.3, les entreprises qui sont dans la situation décrite ci-dessous ne peuvent pas être attributaires d'un marché :

- Qui ont des marchés avec le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) accusant un retard de plus de 40% des délais contractuels le jour de l'ouverture des offres.
- Qui sont dans une situation d'inéligibilité, tel que décrit dans la Déclaration d'Intégrité (annexe à la Soumission)
- Qui ont un marché avec le MHA résilié aux torts exclusifs du Soumissionnaire au cours des 5 (cinq) dernières années

**Le Directeur de l'Hydraulique
Salah Dine BABAH**